



## Compte-rendu du conseil municipal du mardi 04 avril 2023

Présents : MM. et Mmes Claude Lhermet, Elsa Bréard-Mêlé, Angélique Fanget, Pierre-Marie Roche, Sébastien Brasy, Colette Andrevon, Yvon Blondon, Frédéric Finand, Françoise Berthois, Isabelle Joyet

Le quorum est atteint.

Absents excusés : Stéphane Goncalves, Jonathan Vallet, Brigitte Clutier (pouvoir à Elsa Bréard Mêlé), Nathalie Chanaux, Didier Faye.

### Rappel de l'ordre du jour :

- Approbation du compte de gestion 2022
- Approbation du compte administratif 2022
- Affectation du résultat de fonctionnement 2022
- Vote du taux de taxes directes locales 2023
- Vote du Budget Primitif 2023
- Vote des subventions 2023 aux associations
- Adhésion au groupement de commandes entre la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône et ses communes membres
- Questions diverses

Le conseil est ouvert à 20h30.

Adoption à l'unanimité du PV du conseil municipal du 7 février 2023.

### **1. Approbation du compte de gestion 2022 :**

#### **1. DEPENSES**

- i. Budget globalement tenu. 679947 € réalisé pour 963748€ budget voté.
- ii. Energie et électricité à 80% du prévisionnel.
- iii. 32k€ de contrat de prestation de services (porté à 45k€ pour 2023)
- iv. Entretien bâtiment public : 6,6 k€, à augmenter en 2023 pour travaux salle de fêtes.
- v. Honoraires (avocat) : 2275€, on reconduit 10k€ pour 2023 au titre du litige passerelle école devant aboutir cette année.
- vi. Personnel à 317,965k€ réalisé en 2022: pour 2023 arrivée au 1<sup>er</sup> juillet de Hugo. Le budget passera de 320 à 373,5k€ en 2023.
- vii. Subvention fonctionnement : la partie pour le Fil de l'Ambre sera versée directement par la CAF au Fil de l'ambre et non plus à la commune.

#### **2. RECETTES : 1 119 948€**

- i. 31,478k€ remboursement autres redevables (assurances absences...)
- ii. Impôts : 678898€ pour 606620€ budgété
  1. Prévisionnel 445 739 € pour 2023, corrigé du coefficient correcteur grevant de -44930€, compensation de 5298€
  2. Budget impôt 2023 à 350k€
- iii. Attribution de compensation 254720€ reconduite en 2023.



- iv. Fond départemental DMTO : partie des taxes frais notaires : 51012€ en 2022. Pas de budget en 2023.
  - v. Dotation forfaitaire (DGF) : 9k€
  - vi. Produit cession immobilière : 24800€ (terrain cédé à Chloé MEASSON)
3. Bilan : 182532€ de résultat sur l'exercice 2022 et 243 308€ de résultat antérieur reporté soit 425 840 € de résultats.
4. Investissement :
- i. DEPENSES :
    - 1. Emprunt : 83817€ en 2022
    - 2. Bâtiment et installation : enfouissement ligne élec par TE38 6162€ en 2022 pour 12900€ de budget. Bu 2023 45500€.
    - 3. Cimetière : 50k€ budget 2022 non dépensés, reconduit au Bu2023.
    - 4. Autre bâtiment public (chaufferie mairie) : 105271€ pour 100k€ de budget.
    - 5. Autres réseaux : 12263€ viabilisation terrain GEHIN
    - 6. Plaine des sport 13560€ réalisé en 2022 et 322 800€ reporté en 2023 (Pump track payé en janv 2023). A noter que cet investissement va devoir être changé de compte de charge et ne sera pas admissible au FCTVA. Remarque faite par la Trésorerie.
  - ii. RECETTES : 172220 € réalisé en 2022 et 881657€ pour Budget 2023
    - 1. Taxe d'aménagement 13657€ perçue en 2022. Pas de Budget 2023.
    - 2. Subventions :
      - a. Etat : 73,86k€ Pump track (66k€) et école numérique
      - b. Département : 15461€ en 2022, Plaine des sports + solde chaufferie école : 124k€ en 2023.
      - c. EBER : 100k€ en 2022 non utilisé reporté en 2023.

Mise au vote : approbation du compte de gestion à l'unanimité.

## 2. **Mise au vote : Approbation du compte administratif 2022**

Vote : Adopté à l'unanimité des présents.

## 3. **Affectation du résultat de fonctionnement 2022 :**

- 1. Résultat
  - i. 182532€ de résultat sur l'exercice 2022
  - ii. 243 308€ de résultat antérieur reporté
  - iii. soit 425 840 € de résultats
- 2. Proposition d'affectation :
  - i. 24512€ affecté à l'investissement
  - ii. 401328€ reporté au budget fonctionnement 2023.

Vote : Adopté à l'unanimité des présents.

## 4. **Vote des taux de taxes directes locales 2023.**

- 1. Proposition de laisser les taux inchangés.

Vote : adopté à l'unanimité.

## 5. **Vote du budget primitif 2023 :**

- 1. **Proposition de versement de subvention aux associations** (document présenté en séance).



Rq : Les montants pourraient être revus à l'avenir pour les associations bénéficiant gratuitement des locaux communaux.

Vote : adopté à l'unanimité.

**6. Adhésion au groupement de commandes entre la CC EBER et ses communes membres.**

**1. Proposition d'adhésion au groupement pour bénéficier de l'effet de groupement.**

Vote : adopté à l'unanimité.

**7. Questions diverses :**

1. Permis de construire validé pour les ombrières.
2. Association « Drift » essai effectué en salle de motricité.
  - i. Prêt temporaire de la salle jusqu'à la fin de l'année le samedi après-midi.
  - ii. Un bilan sera fait régulièrement le lundi matin lors du ménage.
  - iii. Une moquette sera dorénavant apposée au sol pour éviter les traces de pneus constatées lors du deuxième test.
3. Marché du vendredi soir : Didier FAYE ne souhaite plus s'en occuper. Une proposition est de faire gérer la buvette par les associations du village sous l'encadrement d'une personne du conseil municipal. Appel à candidature.
4. Permis de construire d'Amandine GEHIN en cours d'instruction.
5. Dépollution de la zone Giraud terminée.
6. Devis prévisionnel pour destruction maison Balansard < 40k€

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.**

Le Maire,  
Claude LHERMET

Le secrétaire,  
Sébastien BRASY